

LA FISCALITÉ DES SUCCESSIONS

LA LIQUIDATION DE LA COMMUNAUTÉ ET DE LA SUCCESSION : QUELQUES POINTS SPÉCIFIQUES

- ◇ Les récompenses dans la déclaration de succession
 - Lire et relire l'article 1469 du code civil
 - Calculer les récompenses
- ◇ Le « particularisme » du calcul du forfait mobilier en présence de récompenses
- ◇ Les contrats d'assurance-vie non dénoués et l'actif de communauté
 - Origine des fonds
 - Conjoint bénéficiaire
 - Conjoint non bénéficiaire

LES DIVERS ASPECTS FISCAUX DU LOGEMENT DE LA FAMILLE

- ◇ La décote de l'article 764 bis du Code Général des Impôts (CGI)
- ◇ Le droit temporaire au logement et le passif successoral à prendre en compte
 - Au profit de qui ?
 - Sur quel bien ?
 - Pour quelle durée ?
 - Pour quelles dépenses ?
- ◇ Le droit viager au logement (article 669 du Code Général des Impôts (CGI) et Inst. 7 G 1-03)
 - Au profit de qui ?
 - Sur quel bien ?
 - Pour quelle durée ?
 - Pour quel montant ?

LES CONTRATS D'ASSURANCE-VIE DÉNOUÉS

- ◇ Les divers régimes fiscaux et les hypothèses de démembrement du contrat
- ◇ L'établissement d'une déclaration afférente aux contrats d'assurance-vie
 - Les abattements
 - Le calcul des droits

LES DERNIÈRES PRÉOCCUPATIONS EN MATIÈRE DE LIQUIDATION DES DROITS DE SUCCESSION

- ◇ Le rapport civil et le rappel fiscal (allongement du délai de rappel)
 - Utilisation des abattements
 - Utilisation des tranches
- ◇ La représentation en ligne collatérale privilégiée et la liquidation des droits (part successorale, legs particuliers, bénéfice d'une assurance-vie)

LES DIVERSES MODALITÉS DE PAIEMENT DES DROITS DE SUCCESSION

- ◇ Le paiement fractionné, différé ou fractionné et différé
 - A quelles conditions ?
 - Pour quelles durées ?
 - A quel prix ?
- ◇ Les pénalités applicables
 - Pour quelles dates ? Pour quels montant ?
- ◇ Le contentieux de l'assiette : prescription fiscale, délai de réclamation
- ◇ La solidarité fiscale



CODE FORMATION : DNF04

Durée de la formation : 1 jour (7h)

Niveau : Intermédiaire

Prérequis :

Maîtrise de la dévolution, des déclarations de succession et des donations

Public concerné :

Notaires et collaborateurs

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Déterminer les droits fiscaux dans le cadre de successions spécifiques ;
Déterminer les conséquences du rappe civil et du rappel fiscal

COMPÉTENCES VISÉES

Savoir liquider les droits de mutation par décès ;
Pouvoir proposer les différentes modalités de paiement des droits de succession ;
Établir une déclaration de succession

Coût de la formation
260.00 € HT / jour

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, temps d'échanges, études de cas, permettant à l'apprenant d'être acteur de la séance de formation.

SAM FORMATION s'assure en amont des compétences nécessaires (pédagogiques et techniques) du Formateur.

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation complet est transmis à chaque inscrit par voie dématérialisée avant la session.

Modalités d'évaluation et de suivi

Une attestation de présence/certificat de réalisation sera remis à chaque participant à l'issue de la formation. Afin de constater l'adéquation du contenu des prestations dispensées au regard des compétences ciblées par le participant, un questionnaire dématérialisé est à remplir en fin de formation (questionnaire à chaud) celui-ci permet d'évaluer la qualité de la formation/du formateur.